

Quel regard les Belges portent-ils sur l'avortement ?

Enquête représentative auprès de 2523 Belges âgés de 18 à 79 ans, à la demande de LUNA ASBL

Une opinion favorable à l'avortement

7,6 / 10

note moyenne attribuée à l'acceptabilité de l'avortement. 41 % attribuent une note de 9 ou 10, 6 % une note de 0 à 3.

87 % estiment que l'avortement doit pouvoir être abordé ouvertement.

90 %

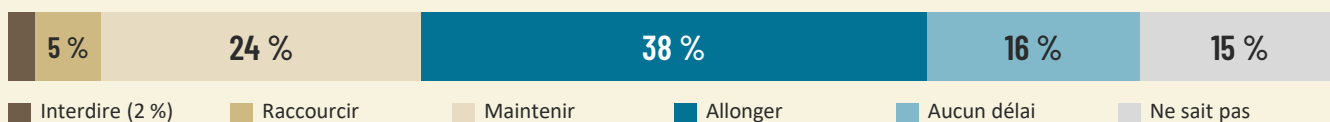
estiment que la personne enceinte doit pouvoir décider de mettre fin à une grossesse non désirée.

Les répondants citent en outre le médecin (23 %) et le/la partenaire (21 %) comme codécideurs. Seuls 8 % estiment que les pouvoirs publics doivent décider par le biais de la loi.

Un soutien à un assouplissement de la législation

Actuellement : l'avortement est possible jusqu'à 12 semaines après la conception. Au-delà, uniquement pour des raisons médicales.

54 % souhaitent un délai légal plus long, voire l'absence totale de délai



Les personnes qui souhaitent un délai plus long optent généralement pour 18 semaines. Au moins 42 % choisissent 18 semaines ou plus, ou aucun délai.

Dans chaque situation, une majorité estime que l'avortement doit être possible

Part des Belges pour qui l'avortement doit être possible (cinq des huit situations présentées) :



Dans les huit situations, une majorité répond oui (de 52 % à 85 %). Chaque participant en a évalué quatre (environ 1200 réponses par situation).

Les Belges ont une vision plus nuancée de l'avortement que ne le laisse parfois supposer le débat politique. Même les personnes favorables au maintien du délai de 12 semaines estiment, dans certaines situations, que l'avortement doit encore être possible plus tard : 77 % après un viol à 18 semaines, 41 % en cas de problèmes financiers à 15 semaines.

Avis nuancés sur le délai de réflexion

La loi doit-elle imposer un délai de réflexion ?
Actuellement, ce délai obligatoire est de six jours.



Une majorité en veut un, mais les avis divergent sur sa durée. Parmi ces personnes :



- 36 % la femme et le soignant décident ensemble
- 35 % six jours, comme actuellement
- 12 % plus long
- 10 % plus court
- 7 % ne savent pas

L'avis des experts compte

76 %

estiment que la loi sur l'avortement devrait s'appuyer davantage sur les recommandations d'experts scientifiques que sur des convictions politiques.

Une confiance dans les soins
comme source d'information sur l'avortement

89 %

font confiance aux médecins et aux professionnels de santé

83 %

font confiance aux centres IVG